

Conduite du chou, de l'ail et du mesclun en agriculture biologique

OBJECTIFS DE FORMATION

- Être capable de planifier et de mettre en œuvre une gamme complète de choux sur la saison.
- Être capable d'introduire sur son exploitation un atelier ail dimensionné en fonction de l'existant, de ses objectifs et de son potentiel de commercialisation.
- Connaître l'itinéraire technique des différentes jeunes pousses en sachant adapter cette culture aux contraintes de la diversification et de la non-mécanisation. Mieux connaître les présentations commerciales inhérentes à ce produit

CONTENU

ITK AIL BIO

- Itinéraire technique sous abri et en plein champs
- Techniques de désherbage
- Méthodes de luttés en AB contre les principaux ravageurs et maladies.
- Etude de l'évaluation de la rentabilité technique

ITK CHOUX BIO

- Description des différentes familles de choux et périodes de productions possibles
- Implantation de la culture et fertilisation
- Stratégies de désherbage
- Méthodes de lutte contre les ravageurs en AB

ITK MESCLUN BIO

caractéristiques techniques de la culture, itinéraire espèces, calendrier, techniques de production et de récolte ainsi que les méthodes de lutte contre les principaux ravageurs et maladies

METHODES PEDAGOGIQUES & MOYENS MATERIELS

Exposés et diapo, Échanges entre stagiaire, Étude de cas
Moyens matériels et outils : diapo, document, paperboard

METHODES D'EVALUATIONS

En début : analyse des besoins et du niveau de pratique par un tour de table, évaluation des acquis
En fin : évaluation de la satisfaction (questionnaire), évaluation des acquis

Infos pratiques

Lieu : CREAM (La Gaude)

Date : Lundi 17 novembre 2025

Durée : 7 heures

Horaires : 9h00 - 17h00

Repas : tiré du sac

Intervenant(s) : Charles Souillot (formateur et conseiller en maraîchage)

Responsable de formation : Manon Cozzolino, animatrice en productions végétales, agribio06.maraichage@bio-provence.org, 06.66.54.07.96

Public : Agriculteurs installés et porteurs de projet

Prérequis : Aucun

Tarif :

Prise en charge à 100 % par les fonds VIVEA
190 € pour les stagiaires non éligibles à VIVEA et non adhérents à Agribio Alpes-Maritimes.
160 € pour les stagiaires non éligibles VIVEA et adhérents à Agribio Alpes-Maritimes.

Validation de la formation : Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

Modalité d'évaluation : A la fin : évaluation des acquis et de la satisfaction.

Besoin de vous faire REMPLACER ?
Contactez votre service de remplacement !

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- **Date limite d'inscription :** 14/11/2025.
- **Inscription** via le formulaire [ICI](#)
- Conditions Générales des Services (CGS) à lire [ICI](#)

- **Nombre de stagiaires :** maximum de 15

Délais d'annulation : le stagiaire peut annuler jusqu'à 14 jours avant le début de la formation (détail dans les CGS). Agribio06 se réserve le droit d'annuler une formation jusqu'à 3 jours ouvrés avant son début initialement prévu.
• Pour toute personne en situation de handicap (PSH), nous contacter.

Indicateurs spécifiques sur les formations en productions végétales en 2023 :

Nombre de participants total : 85 (7 formations)

Taux de satisfaction : 94 %